



VILLE DE LEWARDE

Septembre 2025

<https://ville-lewardede.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Chères Lewardoises, chers Lewardois,

Le 1^{er} septembre, la fin de la grande récré estivale a été sifflée. Les élèves ont emprunté le chemin de l'école : une nouvelle année scolaire vient de commencer. Une nouveauté appréciable cette année, les élèves du CP au CM2 vont pouvoir bénéficier des cours d'apprentissage de natation.

Cette rentrée a démarré sur les chapeaux de roue avec l'inauguration des jeux pour les enfants dans le parc du château. Cette réalisation fait suite à la demande du conseil municipal des enfants élus en 2023. Il a été concrétisé par Cœur d'Ostrevent Agglo.

La dynamique associative est toujours très active. Les preuves en sont le reportage du 12 septembre réalisé au journal télévisé de France 3 impliquant l'harmonie municipale, les vendanges du clos Saint Rémi avec les enfants des classes de CE1 et CE2, la réception des familles participant au concours des jardins fleuris, le PPCL (tennis de table) qui a tenu son assemblée générale.



A la journée festive organisée par Culture et Liberté sur la place Elsa Triolet, la bibliothèque a donné rendez-vous pour un déstockage de livres et l'Amicale laïque a proposé une exposition sur l'historique de la laïcité.

Le mois de septembre n'est pas encore terminé que déjà la fête à la châtaigne pointe le bout de son nez. La vie n'est pas un long fleuve tranquille mais la ville de Lewarde tient bon la barre.

Alain BRUNEEL,
Maire

Bien manger

Grâce au marché local, nourrissez-vous sainement de fruits et légumes bio.

Si vous êtes non imposable ou dans la 1^{ère} tranche d'imposition ou étudiant ou disposez d'un revenu mensuel égal ou inférieur à 1200 €, cette information vous concerne.

Bio Hauts de France, Cœur d'Ostrevent Agglomération, la commune vous permettent d'acheter fruits et légumes à prix réduit à M. Planchon, maraîcher, présent sur le marché local les jeudis et samedis.

Un achat de 10 € ne vous coûtera réellement que 5 € et un achat de 18 € sera payé 9 €.

Pour établir la carte d'ayant-droit, veuillez-vous adresser à l'association Culture et Liberté, place Triolet.



Vu à la télé

Le site reportage France 3 permet de voir ou revoir le sujet réalisé (ici 19/20) sur l'harmonie municipale de Lewarde diffusé le vendredi 12 septembre.

Le début de la séquence est traité entre la 19^{ème} et 20^{ème} minute de diffusion.

Harmonie municipale

Pour les 94 ans de leur existence l'harmonie municipale et l'école de musique ont fait leur cinéma.

L'harmonie avait déjà eu les honneurs récents de la presse régionale, la Voix du Nord, en l'occurrence.

Le jeudi 4 septembre, M. Colas Lancez, président, Mme Zélie Salmon, directrice de l'école de musique et chef de l'harmonie ainsi que les musiciens ont accueilli Mme Myriam Schelcher, journaliste à */ci Nord* qui était accompagnée d'un caméraman.

Des interviews ont été réalisées et filmées à l'école de musique et des prises de vue de la répétition d'harmonie réalisées.

Ce reportage d'une grande chaîne publique projeté le vendredi 12 septembre sur le créneau du soir des informations régionales a mis en évidence l'excellence de la formation.



L'enregistrement du documentaire a coïncidé avec la dernière répétition de Théo Nuez, batteur formé à l'école de musique qui, après 10 ans de présence part pour raison d'études vers de nouveaux horizons.

A cette rentrée, quatre nouveaux musiciens ont intégré l'harmonie : trois au pupitre des clarinettes et un au pupitre des flûtes.

Les professeurs de l'école de musique sont rémunérés par la municipalité. La permanence du soutien financier et matériel de la municipalité à la structure musicale s'en trouve confortée.

Jeunes lewardois, l'école de musique vous accueille à bras ouverts pour perpétuer l'offre musicale dans la commune.

Conseil municipal des enfants

Le mercredi 3 septembre, les élus des années 2023-2024 et 2024-2025 ont été invités à la réception des jeux installés dans le parc du château.

L'implantation de ces jeux est issue d'une proposition des jeunes, élus en 2023, soutenue par Monsieur le Maire et acceptée par Monsieur le Président de la communauté de communes.

Ils ont été sensibles à la démarche démocratique, à la motivation et à la qualité du projet des enfants.



L'achat du matériel a été financé par la Cœur Ostrevant Agglo (COA).

Les familles en visite dans le parc peuvent profiter de cet aménagement ludique.

Monsieur Delannoy, président de la COA et Monsieur Bruneel, maire de Lewarde ont accueilli les enfants. Un goûter offert par la COA a clôturé cette cérémonie.

Rentrée des classes

Le 1^{er} septembre, nos écoles maternelle et élémentaire ont accueilli les jeunes élèves.



Ecole Roger Salengro



Ecole Victor Hugo

En amont, le 29 août, les équipes d'école ont été visitées par le Maire. M. Bruneel était accompagné de M. Sombrin, adjoint au maire chargé de la jeunesse et de M. Léger, adjoint au maire chargé de la communication.

Les conditions de rentrée ont été examinées.

Mme Clémentine Journée, professeur des écoles, qui enseignait précédemment à l'école Ferdinand Buisson de Douai intègre l'effectif professoral de l'école Salengro.

La municipalité souhaite aux élèves, aux professeurs, aux équipes encadrantes, aux parents, une excellente rentrée.

A l'école Salengro, les familles invitées le matin de la rentrée ont reçu les consignes de vie scolaire de Mme Desmarre, directrice. Pour bien entamer l'année scolaire, les élèves ont chanté à leurs parents « Un nouveau monde » du groupe téléphone.

Marché

M. Mériaux, Lewardois apiculteur, est présent le samedi matin au marché.

Il élève l'abeille noire, race d'abeille rustique, totalement adaptée à notre territoire et à ses contraintes climatiques. Cette abeille peuple nos ruches depuis des générations et doit être sauvegardée.

M. Mériaux presse le miel de ses ruches à froid pour une meilleure qualité du produit.



Qu'est-ce qu'un miel pressé à froid ?

Un miel pressé à froid est un miel dont les rayons d'où il est issu, sont placés dans un pressoir manuel à vis, sans préchauffage ni chauffage, permettant d'ajuster de visu la vitesse d'écoulement. Cette technique permet de ne pas emprisonner de bulles d'air. Ainsi, il sera préservé de toute "pré-oxydation".

Dans l'apiculture conventionnelle, l'extraction du miel s'effectue à l'aide d'un extracteur (sorte de grande centrifugeuse). L'apiculteur récupère ses rayons de cire pour les remettre en circulation dans les ruches.

Le pressage à froid du miel compresse la cire des alvéoles des rayons très lentement. Il laisse le miel s'échapper selon la puissance et capacité du pressoir.

Ainsi, quand le miel s'écoule, il conserve avec lui la quasi-totalité, voire l'intégralité de ses effluves et saveurs subtiles.

Evénements à venir

Fête de la châtaigne

La 42ème du nom débutera le 21 septembre pour se terminer le 12 octobre. Certaines animations nécessitent la présence de nombreux bénévoles.



Toute personne désireuse d'aider à l'organisation du trail de la châtaigne du dimanche 5 octobre au matin est priée de le signaler auprès de M. Léger 03 27 96 33 57.

Il s'agira pour elle d'indiquer sur le parcours la direction de course aux participants.

De même, la brocante du 12 octobre nécessitera dans la journée une forte présence de bénévoles.

Si vous pouvez accorder un temps même réduit à aider, prenez contact avec Mme Nina Lahssen au 06 75 61 09 52

Octobre rose

Tous mobilisés pour une grande cause. Des informations plus précises vont vous parvenir début octobre.



La mobilisation pour vaincre le cancer du sein, accompagner les malades en aidant financièrement la plate-forme santé du Douaisis débutera à partir du samedi 18 octobre.

Le programme d'actions sera communiqué début octobre.



Projet de vente de l'association de parents d'élèves

Sachez d'ores et déjà que nombre d'associations vont participer avec le soutien de la municipalité à l'évènement : AMAP d'Auberchicourt, Amicale laïque, APE les mascottes, balade canine sur Lewarde, Culture et Liberté, peinture sur soie club arc-en-ciel, marcher bouger ainsi que Monsieur Majchrzak, pâtissier.

Les commerçants de la commune seront également sollicités.

Le club arc-en-ciel est à la recherche de verres à bière à garnir pour l'évènement.
Tél. Mme Blas 06 79 48 12 76

Projet de vente de l'association peinture sur soie

Syndicat d'initiative

L'association propose une sortie culturelle.

Il reste des places dans l'autocar pour le déplacement à Lille (voir le détail dans le journal d'août).

La limite des inscriptions et règlements est arrêtée au 1er octobre.

Pour tout renseignement s'adresser à M. Borkowski au 09 52 62 90 00, 07 86 17 55 16 ou à M. Léveque 06 87 44 55 94.

L'AMICALE LAÏQUE ET BALADE CANTINE SUR LEWARDE
AVEC LA COLLABORATION DE LA VILLE DE LEWARDE

TRAQUE HAUTE HAUTE HAUTE

31 OCTOBRE 2025

18H30-21H



Place Elsa Triolet
18h30-21h00

Activités extérieures qui prennent fin à la salle des fêtes

RÉSERVATION:



Renseignements:

06 59 99 51 46 Ou 06 75 60 22 24

VENEZ ET ATTENDEZ VOUS À TREMBLIER

MINEUR OBLIGATOIREEMENT ACCOMPAGNÉ D'UN ADULTE

IPNS NE PASSEZ JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Repas de Sainte Cécile

dimanche 16 novembre 2025

à partir de 12 h
à partir de Lewarde
salle des fêtes

Au Menu

Soupe au potiron, sauce blanche au fromage
Pomme de terre au four, sauce tomate épicée. (en saladière)
Poulet avec sauce tomate ou poulet (en saladière)
et fines herbes avec mortadelle ou rosette.
Jambon cru.
Jambon et salade
Fromage et salade
Tarte au fromage

Adultes 18 euros
(- de 12 ans) 15 euros
Enfants (- de 7 ans) 7 euros
Réservation avant le 7 novembre
Au 06 75 60 22 24

ANIMATION



LES SCALDOS
et l'HARMONIE MUNICIPALE

ORGANISE par L'AMICALE LAÏQUE et L'HARMONIE MUNICIPALE

Marché de Noël

Organisé par l'Amicale laïque, il aura lieu le dimanche 14 décembre, salle des fêtes.

L'Amicale donne priorité aux associations, commerçants locaux, Lewardois qui voudraient proposer à la vente des produits artisanaux (objets, plats cuisinés, pâtisseries, œuvres artistiques ...).

Contact Mme Duquesnoy au 06 75 60 22 24.

Le nombre d'emplacements est limité.

Evénements passés

Concours des jardins fleuris

Le vendredi 12 septembre, les propriétaires ou locataires de 27 habitations ont été honorés pour leur investissement en présence de Monsieur le Maire, d'adjoints au maire et de conseillers municipaux.



Ce concours placé sous l'égide de la municipalité a permis de récompenser les efforts des participants qui ont œuvré pour rendre leur environnement proche agréable. Voisins et passants ont pu apprécier de visu la qualité du travail.

Les logements ont reçu la visite d'un jury présidé par M. Christian Calimé, président de l'association des jardins de Lewarde.

A ses côtés, Mesdames Delmaire, Desmons, Dubrunquez, Palié, Taussin, Messieurs Hombert, Sombrin ont constitué le jury.

M. Calimé et de M. Bruneel dans leurs propos introductifs ont honoré les mémoires de M. Dubrunquez et de Mme Lajovec, anciens présidents du jury. Ils ont ensuite félicité les récipiendaires.

10 premiers prix d'une valeur de 25 € ont été décernés.

9 personnes ont obtenu un second prix doté de 20 €.

Un troisième prix a été accordé à 8 candidats qui ont reçu 15 €.

Des bons correspondant à ces sommes ont été remis. Ils permettront des achats au magasin « arbres et fleurs ». Le cadeau supplémentaire d'un lot de 5 fleurs à repiquer a été apprécié.

Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie.

Clos Saint Rémi

La rentrée, c'est aussi synonyme de vendanges.

Dans le cadre du partenariat engagé depuis quelques années avec l'école Salengro, les vignerons ont accueilli chaleureusement la classe de CE1-CE2 sous la responsabilité de leur professeur Mme Journée pour vendanger une partie de la parcelle.

Ces élèves ont ainsi terminé l'étude scientifique du cycle de vie annuelle de la vigne menée au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Au cours de cette nouvelle année scolaire l'action sera renouvelée avec d'autres élèves. Elle permettra aux enfants d'observer, à leur tour, la vie de la vigne au fil des saisons.



Couture et aide à la couture

L'association couture et aide à la couture a tenu son assemblée générale le 1^{er} septembre.

10 personnes dont 5 Lewardoises se réunissent chaque lundi de 13 h 30 à 16 h 30, salle Edouard Pot, pour s'adonner à leur loisir préféré.

Mme Julienne Ménard, présidente, Mme Edwige Duez, secrétaire et Mme Michelle Bogala, trésorière constituent le bureau.



Ping Pong Club Lewardois

M. Palié, président de l'association a réuni le samedi 13 septembre les adhérents en présence de Mme Misztal, présidente du comité du Nord de tennis de table, M. Beauchamp, conseiller départemental, M. Léger, Mme Delmaire, adjoints au maire, Mme Madoux, conseillère déléguée.

Le PPCL a une politique sportive résolument orientée vers la formation des jeunes et ancrée dans la vie sociale de la commune avec des partenariats multiples, vecteurs d'échanges sportif et culturel ainsi que de convivialité.

L'engagement du président a d'ailleurs été récompensé. Il a reçu la médaille d'argent de la jeunesse et sports et de l'engagement associatif en 2024.

Après avoir salué les participants, M. Palié a exprimé une parole mémorielle en hommage aux pongistes et à M. Dubrunquez, adjoint au maire décédés. M. Dubrunquez a été présent à toutes les AG.

Le bilan sportif établi par la secrétaire Mme Bénédicti est très positif. 13 équipes ont participé aux différents championnats (record). Le club s'enorgueillit de succès d'équipes et aussi de réussites sportives individuelles.

Mahé Vicari, Timéo Hyacinthe, Léane Palié, Eliot Gouvy ont grandement progressé dans la hiérarchie du classement des joueurs.

Une mention spéciale a été décernée à Noa Carlier, champion départemental et régional de sa catégorie d'âge. Il a participé au championnat de France à Villeneuve sur Lot (éliminé en 32ème de finale).

En termes de prêt de salle et d'échanges, de nombreux partenariats sont établis avec les clubs de judo, de gymnastique, le javelot billon des Houillères.

Le PPCL, c'est aussi l'accueil par les pongistes de résidents de la maison de vie d'Auberchicourt, de réfugiés soutenus par la Croix-rouge de Dechy, de malades d'Alzheimer et de résidents de l'EHPAD de Marchiennes.

Le rapport du trésorier M. Mazingue a indiqué toute la difficulté de gestion que rencontre le club pour que les engagements sportifs puissent être soutenus par la trésorerie.

La municipalité, le conseil général, le comité du Nord ont été remerciés pour les subventions accordées indispensables à la survie de la structure.

Différentes interventions émanant des personnalités présentes ont clôturé cette réunion.

Il a été déploré en particulier la réduction drastique de la possibilité d'utiliser le pass Sport pour les plus jeunes, la diminution des budgets alloués aux communes, aux conseils départementaux... Cela réduit d'autant les possibilités d'aide aux associations sportives.



Madame MISZTAL a rencontré les pongistes



Culture et Liberté

Ce samedi 13 septembre était jour de fête. L'association a accueilli les amis de l'éducation populaire, à l'Espace de Vie Sociale de Culture et Liberté, place Triolet.

Monsieur le Maire et les élus de la commune présents ainsi que Charles Beauchamps Conseiller Départemental ont apprécié cette manifestation intergénérationnelle.

l'exposition



Bibliothèque pour tous qui a vendu des livres à prix réduits (1 €) et l'Amicale laïque qui a présenté une très riche exposition sur la laïcité ont répondu à l'invitation de Culture et Liberté.

l'achat de livres

L'association organisatrice, aux multiples activités éducatives permanentes, a permis aux visiteurs de pratiquer des jeux anciens.

Jade a animé de sa voix chaude, empreinte d'émotion, le moment de l'apéritif avant que les 50 convives dégustent l'excellent repas préparé par l'atelier cuisine de Culture et Liberté.

A 15 h, une aubade de l'atelier guitare a rencontré un grand succès.

le club guitare



Elles sont bonnes, les saucisses !



l'heure de l'apéritif

bon appétit !



Environnement

Être propriétaire ou locataire oblige à l'entretien des parcelles en bord de propriété.

La voie publique est parfois envahie par de la végétation indésirable issue de propriétés privées. Suite à cela, la municipalité est mise en cause injustement sur ce qui serait une faille dans l'entretien de l'espace communal.

Devant ces faits récurrents, Monsieur le Maire contraindra désormais un propriétaire ou locataire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction à le faire.

En cas de mise en demeure sans résultat, des travaux de nettoiement et d'élagage seront ordonnés par ses soins.

Les frais afférents aux opérations seront alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain – propriétaire ou locataire – qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1.500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).



L'automne est là.

Les feuilles des arbres tombent. Chaque habitant doit veiller à la propreté de son trottoir et caniveau en les ramassant ceci pour éviter tout problème juridique en cas de chute d'un passant (surtout lorsque la pluie s'en mêle et rend les déchets végétaux glissants).

Nos amis les chiens

Les déjections canines doivent être ramassées par les maîtres, les trottoirs ne sont pas des crottoirs.



L'arrêt de la production des plastiques est plus que jamais nécessaire.

Déjà retrouvés dans le sang ou les poumons, les microplastiques, fruit de la désagrégation des plastiques, franchissent une nouvelle frontière : le cerveau.

Une récente étude souligne l'urgence d'en mesurer l'impact sur la santé et d'éviter les surexpositions.

Le tri minutieux accompli par les habitants participe à une conscience qu'il faut protéger notre environnement commun.

Surtout, pas de plastique au sol en ville et dans la nature.

Les produits phytosanitaires ont aussi « du plomb dans l'aile ».

Après l'interdiction de l'acétamipride (loi Duplomb), la cour administrative d'appel saisi par plusieurs associations a reconnu le préjudice écologique résultant de l'usage des produits phytopharmaceutiques.

Les tests actuels de l'ANSES ont été reconnus obsolètes en l'absence de prise en compte des dernières études scientifiques pointant en particulier l'effet cocktail.

L'état doit revoir d'urgence sa copie.



Nouvelle proposition de service

FORMATION INFORMATIQUE



Vous souhaitez apprendre à vous servir d'un ordinateur, d'Internet, de la boîte de messagerie (emails) et des logiciels de bureautique les plus courants (traitement de texte, tableur, présentation par diapos, etc.), dans un but personnel ou professionnel ? Je vous propose des cours personnalisés par rapport à votre niveau et à vos objectifs.



Informatique

- Environnement Windows
- Utiliser la souris et le clavier



Internet

- Utiliser les navigateurs web (Chrome, Firefox)
- Utiliser sa messagerie électronique



Word

- Créer et enregistrer un document Word
- Imprimer un document



Excel

- Créer et enregistrer un document Excel
- Utiliser les 1ères fonctions de calcul



PowerPoint

- Créer un diaporama
- Présenter un diaporama

El DUCATILLON David Formation



 **06.52.45.16.96**

 **d.ducatillon@free.fr**

SIRET 98982457800011

Apiculteur à Lewarde



MADE IN FRANCE
HAUTS DE FRANCE



Rucher du Moulin Brûlé



Miel pressé des monts d'Erchin

Récolté et mis en pot par l'apiculteur C.MERIAUX

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Plus d'informations sur la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partagez

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 17 élus

Cet été a été marqué par les catastrophes climatiques, environnementales et l'austérité.

Les incendies dans l'Aude, en Europe, nous obligent à une solidarité, à une réflexion sur l'analyse des causes et aux actions nécessaires contre ce type de catastrophe.

La politique viticole européenne a conduit à la transformation de milliers d'hectares de vignobles en friches, combiné à l'affaiblissement de l'élevage. Cette politique a ouvert la route à l'agressivité des flammes.

Une autre politique agricole et forestière basée d'abord sur la valorisation et la rémunération du travail humain, sur l'économie familiale combinée avec la coopération, sur un développement harmonieux des territoires est absolument nécessaire. Une telle orientation doit être en lien avec un grand combat international pour des réorientations économiques réduisant l'utilisation des énergies carbonées dans l'objectif de protéger le climat.

Nous n'en prenons pas le chemin. Face au défi majeur de modifications climatiques, le pouvoir veut réduire encore les crédits publics indispensables à la sécurité civile, à la protection des habitants et à la lutte contre les modifications climatiques.

Des moyens humains et financiers par la sortie de l'austérité et de la militarisation sont nécessaires pour l'avenir des habitants de notre planète, bien loin de la collaboration Trump-Von Der Leyen qui prévoit d'importer la valeur de centaines de milliards d'euros de pétrole et de gaz de schiste américain.

Sur l'autel de l'argent roi, la qualité de vie des peuples a bien peu d'importance. Nous assistons à la destruction de la biodiversité, à la disparition d'espèces végétales et animales, à l'empoisonnement à petit feu des populations par les produits chimiques qui envahissent sol et air.

Les compétences des communes en matière d'environnement ne peuvent, à elles seules, venir à bout des défis monstrueux posés à l'humanité.

Les encouragements prodigués par notre groupe pour inciter la population à adopter un comportement conscient des enjeux écologiques par le tri des déchets, la récupération des mégots sont une goutte d'eau dans l'océan des problèmes à régler. Ils sont moteurs d'une prise de conscience éducative plus globale sur les enjeux écologiques à résoudre à haut niveau par une politique écologique ferme.

Non, décidément, ce n'est pas l'écologie qui est punitive !

« L'alternative Lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.